

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 19 septembre 2023

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **17**
de votants : **20**

Etaient présents :

BAYEUR Laurence, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, FRANCOIS Andrée, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : /

Procurations : Madame GULINO Aline a donné procuration à Madame GAUTIER Marina
Madame SIMONIN Valérie a donné procuration à Monsieur LEVE Damien
Monsieur FRERY Francis a donné procuration à Monsieur VOITURET Gilles

Madame FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/09/2023.
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25/09/2023.

N° 52/2023 : Approbation du PV du CM du 30 mai 2023

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, un procès-verbal faisant état des délibérations prises pendant le conseil municipal doit être dressé.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2023 a été adressé aux membres du conseil municipal.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **19 VOIX POUR, 1 CONTRE**

- APPROUVE le PV du conseil municipal du 30 mai 2023.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 19 septembre 2023

Le Maire,
Eric GULINO

